

# *Secteur compétitif*

*(Suivant la liste communiquée par mail et disponible sur le site  
[www.varslm.com](http://www.varslm.com))*

Inscription  
À partir du 26 juin  
Jusqu'au 31 juillet

Le paiement devra parvenir au Club avant 15 aout 2021 à l'adresse  
suivante

(VARS-LM inscription, Mme FLORENT Jessica, 45 rue du Vieux Four, 59700  
Marcq-en-Baroeul)

## *Secteur non compétitif*

*PE, Découverte, Coupe Formation, Loisir,  
Danse, Lombalgym et Handigym*

Inscription  
À partir du 26 juin

**Les adhérents de la saison 2020-2021 ont jusqu'au 14 Juillet pour faire la pré-inscription et garder la priorité sur les nouveaux adhérents.**

**A partir du 15 Juillet 2021, toutes les inscriptions seront considérées avec la même priorité.**

Afin de garantir la place, le paiement devra parvenir au Club dans les 15 jours suivant l'inscription à l'adresse suivante.

(VARS-LM inscription, Mme FLORENT Jessica, 45 rue du Vieux Four,  
59700 Marcq-en-Baroeul)

## **Paiement :**

Les paiements pourront se faire :

- Par chèques (De 1 à 4 chèques encaissés à partir de Septembre 2021).
- Par prélèvement automatique (de 1 à 6 prélèvements à partir de Septembre 2021)
- Par carte bancaire (en 1 fois, lien envoyé avec la confirmation d'inscription)
- Par ANCV ou Coupons Sport ANCV. Possibilité de faire un chèque et de l'échanger en septembre contre des ANCV.

**Compte tenu de la situation sanitaire nous ne pourrons pas assurer de permanence pour récupérer les moyens de paiement.**

## **Assurance :**

La fédération française de Gymnastique enverra un mail indiquant au licencié que sa licence est validée. La notice d'information sera jointe à ce mail. Le licencié pourra alors imprimer le bulletin correspondant aux options qu'il souhaite souscrire. S'il ne souhaite pas souscrire de garanties optionnelles, le licencié n'aura pas de démarche particulière à faire.

## **Le certificat médical :**

Le questionnaire ou certificat médical pourront être donné en Septembre (Par mail de préférence : [inscription@vars1m.fr](mailto:inscription@vars1m.fr))

### **PAS DE QUESTIONNAIRE OU CERTIFICAT MEDICAL, PAS D'ENTRAINEMENT**

#### **Pour les Mineurs :**

⇒ Un questionnaire santé et une attestation sont à remplir.

#### **Pour les majeurs :**

⇒ Le certificat médical datant de moins de 3 ans est obligatoire. Si celui-ci date de plus de 6 mois, un questionnaire médical et une attestation devront être fournis.

[Dans les 2 cas ci-dessus, si une des questions conduit à un examen médical, datant de moins de six mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive ou de la discipline concernée et en compétition si nécessaire](#)

#### **Pour les Catégorie Nationale :**

**Le certificat médical doit dater de moins d'un an au moment des compétitions, soit un certificat daté d'après le 1<sup>er</sup> Juillet 2021.**

⇒ Le certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique de la gymnastique rythmique **EN COMPETITION.**